

INTRODUCTION.

Notre organisation avait, dès sa constitution, mis l'accent sur la nécessité d'intervenir d'urgence et avec énergie, en faveur de la sauvegarde des centres historiques et des sites artistiques.

Par conséquent, la première préoccupation du Comité Exécutif a été d'organiser sur ce thème un colloque qui, grâce à l'offre généreuse du Comité National Espagnol de l'ICOMOS, a pu se dérouler en Espagne, au mois de mars 1967.

La situation est trop connue pour qu'il soit nécessaire de s'attarder à la décrire; quelques mots suffiront. La dégradation des monuments, la destruction des ensembles typiques, la lacération cruelle du tissu vivant de nos quartiers historiques, défigurent à jamais nos paysages et nos villes; l'altération, toujours plus profonde des cadres traditionnels à l'intérieur desquels se déroule notre vie quotidienne, est sur le point de créer un déséquilibre et des aberrations propres à nous faire douter qu'il soit possible à notre époque de transmettre à celles qui suivront l'héritage merveilleux qui nous a été légué par une nature généreuse et des siècles laborieux. Cette nécessité impérieuse d'un nouvel ordre et d'une nouvelle conception du problème ne parut concerner, jusqu'à ces dernières années, que l'Europe et les pays riverains du bassin méditerranéen. Mais depuis, elle s'est révélée dans toute son ampleur et sa complexité comme un phénomène commun à tous les pays, dans le monde entier, bien que présentant des particularités et des acceptions différentes.

De plusieurs côtés, des initiatives ont été prises pour s'attaquer à ce problème; mais uniquement selon des aspects déterminés de la question et selon des limites géographiques, nationales ou régionales.

L'Unesco, nous le savons, a élaboré et continue à concevoir des documents qui visent à dégager des directives internationales en vue de la conservation du patrimoine culturel et monumental. C'est ainsi qu'en 1960 fut adoptée la recommandation sur les fouilles archéologiques, un domaine qui, quoique marginal, est proche du secteur qui est l'objet de nos préoccupations. La même organisation prépare actuellement une autre recommandation qui aura pour tâche de limiter les dommages que les grands travaux publics ou privés peuvent occasionner au patrimoine monumental et au paysage d'une région.

Au surplus l'Unesco accomplit, depuis longtemps, une tâche indispensable en envoyant aux états membres qui en font la demande des missions d'experts pour la conservation et la mise en valeur des monuments et de sites et, en général, pour l'organisation des services nationaux de protection des biens culturels.

Au nombre des institutions internationales à caractère régional, il convient de citer en premier lieu le Conseil de l'Europe, non pas en fonction du territoire dont il s'occupe, mais plutôt pour la rigueur scientifique avec laquelle il a abordé et conduit la problématique de la défense des ensembles d'intérêt historique et artistique dans cette région du monde. L'action entreprise par cette haute autorité est bien connue de tous, en particulier à travers des cinq confrontations organisées au cours des trois dernières années sur le thème de la sauvegarde des villes anciennes.

Notre Conseil, lors de ce colloque, le premier d'une série de réunions annuelles, s'était donné pour objet d'établir le "status quaestionis" du problème dans les diverses régions du monde, d'examiner ce qui a été réalisé jusqu'ici, de considérer et de comparer les différentes expériences et de mettre à l'étude les aspects qui n'ont pas encore été abordés ou précisés.

Qu'il me soit permis de remercier ici publiquement notre Secrétaire Général, le Professeur Raymond Lemaire, pour la préparation et l'organisation scientifique du colloque et Monsieur François Sorlin, Inspecteur Général des Monuments Historiques français, qui, avec sa compétence en ce domaine, a bien voulu accepter la charge de rapporteur général du colloque.

Parmi les autorités espagnoles, que je veux ici toutes remercier de la façon la plus chaleureuse pour l'hospitalité vraiment merveilleuse, qui a été réservée à tous les participants, je suis heureux de nommer, en particulier, le Ministre de l'Education Publique et des Sciences, Monsieur Gratiniano Nieto et le Commissaire Général du Patrimoine Artistique, Monsieur Gabriel Alomar.

La publication de ce document constitue pour nous tous l'engagement à poursuivre nos efforts, dans nos pays respectifs afin d'être en mesure de présenter, à l'occasion de la prochaine rencontre sur le même thème, avec les expériences nouvelles, une raison d'espoir pour la solution d'un problème qui, dans l'état actuel des choses, se présente comme l'un des plus ardues qui affligent notre époque.

Piero Gazzola